



# Flash Info

## P1 EDITO

### P1-3 PROJETS

- La traversée du Champ de foire
- Chœur de l'église : fin du chantier
- Aménagement d'une voie d'accès vers Tradival
- Etude reconquête du centre-bourg
- Aménagement des abords du plan d'eau « Maurice »

### P4 BUDGET 2021

- Budget général
- Budget assainissement

### P5 COVID-19

- Réouverture de l'accueil de jour à l'EHPAD
- Campagne de vaccination

### P6-7 VIE MA VILLE

- Association des donateurs de sang
- Concours maisons fleuries
- Carte aux trésors
- Commémorations en images

### P8 EN BREF



## EDITO

Madame, Monsieur,

Plus d'un an que nous subissons cette pandémie avec des taux d'incidence qui varient suivant les territoires.

Même si notre commune est peu impactée, nous nous devons de rester très vigilants en respectant scrupuleusement les gestes barrières ainsi que la distanciation sociale.

Les services de votre commune tout comme ceux de la Communauté de Communes ont dû s'adapter tout en continuant à maintenir le service public que nous vous devons.

J'ai pleine conscience des difficultés que rencontre le milieu associatif qu'il s'agisse de nos aînés qui ne peuvent pas se réunir, ou bien les clubs sportifs, qui ne peuvent pas pratiquer leur discipline en toute quiétude.

Je pense surtout aux commerçants et principalement à nos restaurateurs, hôteliers, bars, particulièrement impactés par cette crise. Lorsqu'ils pourront rouvrir, il nous

faudra faire preuve d'une grande solidarité afin de les soutenir dans la reprise.

Malgré ce contexte compliqué, le Conseil Municipal a voté le budget primitif inscrivant en investissement près de 1,8 M € de travaux.

L'étude de revitalisation du centre-bourg a débuté et est pilotée par le cabinet Montrottier. Votre avis est indispensable pour nous aider à construire l'avenir de notre commune. Consultez régulièrement le site de la ville, l'application « IntraMuros » ou passez vous renseigner en Mairie. C'est ensemble que nous devons préparer Lapalisse de demain.

En vous souhaitant une bonne lecture de ce nouveau numéro, je vous adresse l'expression de mes sentiments dévoués et les meilleurs.

**Jacques de CHABANNES**

*Maire de Lapalisse  
Président de la Communauté de Communes  
Conseiller départemental de l'Allier*

## PROJETS

### La traversée du Champ de foire

Le chantier d'aménagement du Champ de foire avait été entrepris fin 2018 et avait nécessité des fouilles archéologiques. Il était donc nécessaire d'attendre la stabilisation du terrain avant de finaliser ces travaux.

Ceux-ci ont un double objectif : offrir une voirie esthétique avec un confort de circulation en évitant la formation de nids de poules due aux passages répétés de véhicules sur l'axe central et plus particulièrement des bus de transport scolaire, et sécuriser les usagers de cette place en installant un ralentisseur en pavés à son entrée côté église, limitant la vitesse de circulation.

Ce cheminement en béton désactivé, d'une surface de 640 m<sup>2</sup>, a nécessité 100 m<sup>3</sup> de matière et 3 semaines de séchage pour un coût de 63.560 € HT.



## Reprise des chantiers

La crise épidémique générée par la COVID-19 a mis, pour un temps, les différents projets et chantiers entre parenthèses. Il faut bien malgré tout que les choses reprennent le fil là où tout s'était arrêté, avec toutefois, de nouvelles habitudes sanitaires.

### Les paroissiens conquis par le chœur rénové de l'église

Débutée en juin 2019, la rénovation du chœur de l'église fut un chantier de longue haleine, freiné à maintes reprises par des contraintes techniques puis par l'épidémie.

Ces travaux d'envergure ont enfin pu se conclure et le nouvel autel a été consacré, le dimanche 25 octobre, lors d'une célébration conduite par Monseigneur François KALISTE, archevêque de Clermont-Ferrand, en présence du père Jean-Philippe MORIN, administrateur diocésain et du père Benoît de MASGONTIER, curé de la paroisse.

Chacun a pu admirer ce nouveau chœur qui s'organise autour d'un socle circulaire, sur lequel repose l'autel constitué de pièces de chêne, essence locale par excellence, et d'une croix de Saint Jean-Baptiste, lumineuse. Un claustra de lames métalliques courbées est

implanté en arrière-plan de celui-ci et reflète la lumière des vitraux.

Ces travaux ont également été l'occasion de remettre aux normes l'électricité du chœur et du transept et de dissimuler au mieux tous les passages de réseaux.

### En quelques chiffres ...

Le projet, co-construit avec le diocèse, a été porté par la commune de LAPALISSE afin de pouvoir bénéficier de subventions, dont voici son plan de financement :

⇒ Etat	74.569 € HT
⇒ Département de l'ALLIER	63.916 € HT
⇒ Autofinancement commune	61.974 € HT
⇒ Ass. diocésaine de Moulins	42.610 € HT

Au final, après de multiples aléas, cette belle réalisation aura coûté **243.069 € HT**.



### Aménagement d'une voie sécurisée pour cheminer jusqu'à TRADIVAL

La municipalité a créé en septembre dernier une nouvelle voie piétonne, avec 2 passages piétons. Elle part du rond point de la RD480 (route de Jaligny) et longe cette dernière pour arriver aux escaliers réalisés par l'entreprise TRADIVAL permettant l'accès des salariés au site.

Après reprise des accotements pour les stabiliser, les trottoirs ont été matérialisés avec du sable coloré marquant l'accès des 2 passages piétons.

Cette zone avait déjà été équipée de candélabres il y a 2 ans.

Ce nouvel aménagement facilitant et sécurisant le cheminement piéton, s'inscrit dans la volonté municipale de développer les mobilités piétonnes et cyclistes de la commune.





## Lancement de l'élaboration de la stratégie de reconquête du centre bourg

Il y a un peu plus d'un an, 4 étudiantes du DSA d'architecte-urbaniste de Marne-la-Vallée avaient rendu un cahier, fruit de leur étude menée pendant plusieurs semaines sur notre territoire. Cette 1<sup>ère</sup> approche très enrichissante a fait émerger la nécessité de conduire de manière plus poussée une étude complète poursuivant plusieurs objectifs : accueillir de nouvelles populations et répondre à leurs attentes, rendre plus attractif l'habitat existant et réinventer le modèle du commerce en centre-bourg, proposer une diversité de trames végétales permettant de connecter les différentes polarités existantes (commerciales, éducatives, sportives, historiques, culturelles, ...) : en un mot, imaginer notre ville de demain.

C'est l'Atelier de MONTROTTIER qui a été retenu pour mener cette étude. Une 1<sup>ère</sup> résidence a été organisée du 24 au 26 février. Au cours de ces 3 journées, de multiples déambulations, arpentages et ateliers ont été réalisés sur des thèmes multiples (paysage, patrimoine et cadre de vie, habitat, commerce et tourisme) ; des permanences étaient organisées au télé-centre afin de collecter les avis de chacun et l'équipe est également allée à la rencontre des habitants lors du marché du jeudi.



Une 1<sup>ère</sup> réunion publique s'est tenue le 10 mars, en visio-conférence, via la page Facebook de la commune : élus et habitants ont ainsi pu prendre connaissance des 1<sup>ers</sup> constats et poser des questions.

Plus de 130 questionnaires ont été complétés, mettant en évidence l'attrait pour le parc floral et les atouts qu'offre la proximité de la nature, le besoin d'un tissu de commerces de proximité et d'une offre culturelle. Il ne s'agit que d'une étape, d'autres vont se succéder.

**➔ Il est important que les lapalissois puissent s'impliquer dans cette étude pour répondre aux attentes de chacun, orienter les investissements et structurer les aménagements pour les prochaines décennies.**



**Résidence #2 : jeudi 22 et vendredi 23 avril / questionnaire prochainement à disposition pour recueillir votre avis**

## Mise en beauté de l'étang Maurice pour le printemps

Le plan d'eau « bassin Maurice », aussi appelé « *plan d'eau des acacias* », situé aux abords des écoles élémentaire et maternelle, a connu ces derniers mois quelques travaux.

Ce plan d'eau public d'un hectare, géré par l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) de Lapalisse, permet aux détenteurs d'une carte de pêche, de s'adonner aux loisirs de la pêche à la carpe, ou à la friture.

Cependant, les infrastructures déjà présentes, comme les pontons en contre-bas du chemin, ne permettaient pas son accès aux personnes à mobilité réduite et certains équipements, comme des toilettes publiques, n'existaient pas.

Tenant compte de ces constats, des travaux ont été réalisés en partenariat avec l'AAPPMA : un auvent ainsi que des toilettes à lombricompostage ont été installés.

Pour compléter ce chantier de 28.000 € HT, un ponton a été agrandi et adapté aux usagers à mobilité réduite, d'autres ont été restaurés.

Le bassin « Maurice » peut maintenant être labellisé « Parcours découverte » pour les enfants, c'est le 4<sup>ème</sup> du département.

Ces nouvelles infrastructures permettent à tous les amoureux de la nature et les passionnés de la pêche, de s'adonner à leurs loisirs dans des conditions agréables.



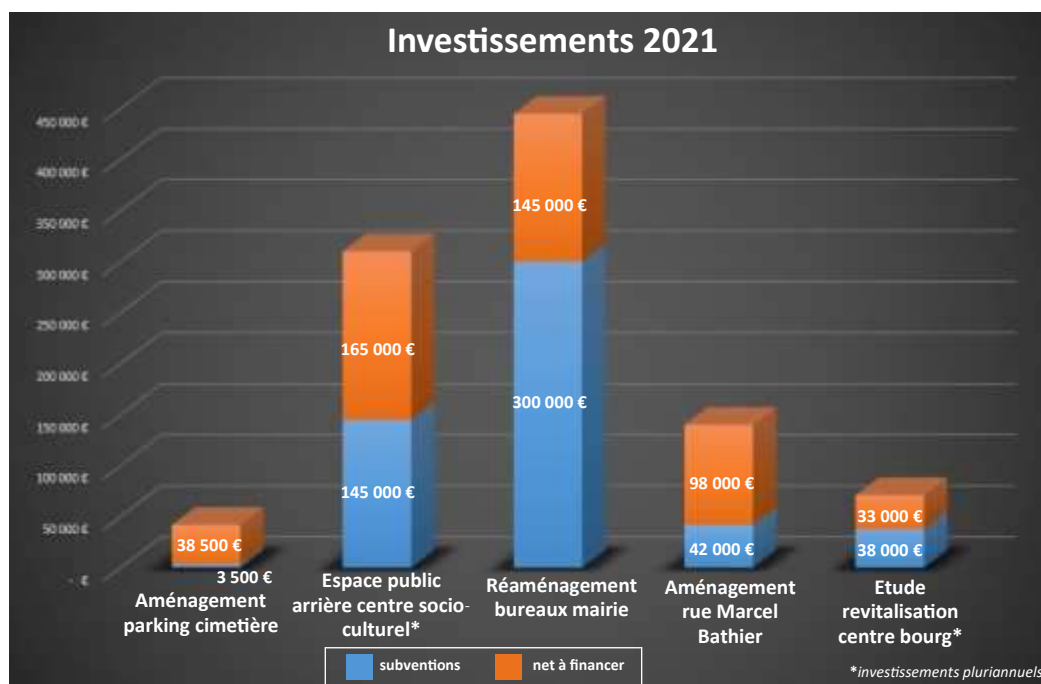
## Coup d'œil sur le budget 2021

Habituellement, nous vous présentons de façon très détaillée les budgets primitifs (général et assainissement). Voici cette année une vision plus synthétique de l'édition 2021. Adopté lors du conseil municipal du 9 décembre dernier, le budget général sera réajusté par le vote du budget supplémentaire après validation du compte administratif en mai.

### Budget général 2021

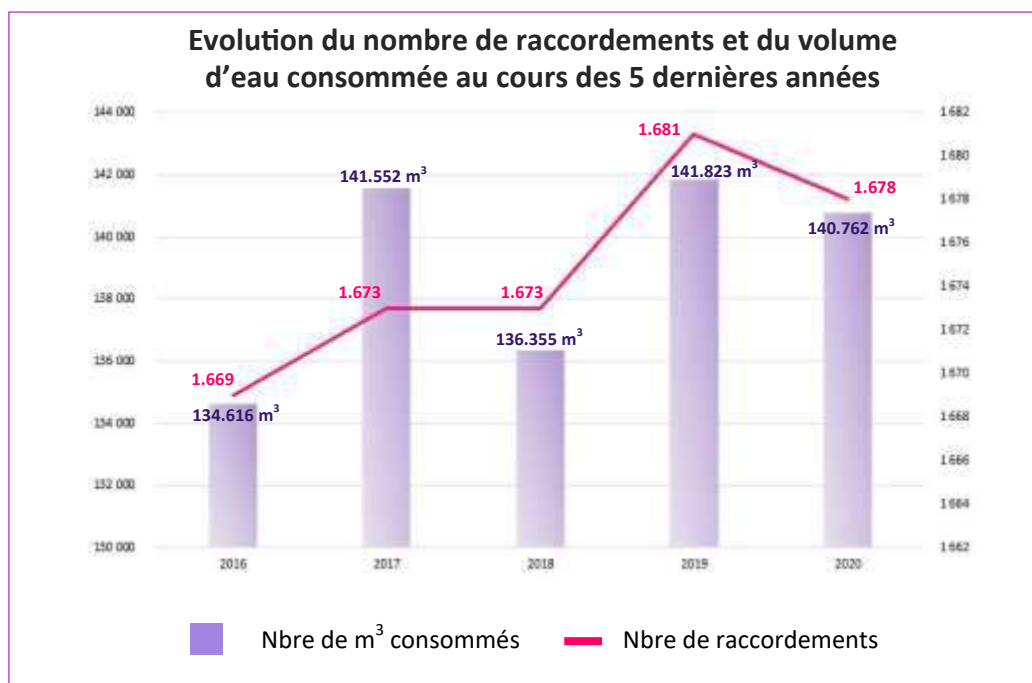
En section de fonctionnement, il s'équilibre à **2.170.000 €** pour 2021 : les charges restent stables et maîtrisées par rapport à l'exercice précédent.

En section d'investissement, plusieurs programmes sont envisagés pour un budget total de **1.790.000 €** ; certains interviendront sur l'exercice, d'autres seront étalés sur plusieurs années. Ci-contre, voici les principaux programmes avec la proportion de subventions et de financement net par la collectivité.



### Budget assainissement 2021

C'est un budget toujours fragilisé, qui s'équilibre à **385.000 €** en fonctionnement et à **215.000 €** en investissement. Les recettes proviennent essentiellement de la redevance d'assainissement, laquelle est indexée sur la consommation d'eau de chaque ménage raccordé au réseau d'assainissement (58,24€ HT par abonnement et 1,56 € par m<sup>3</sup> d'eau consommée).



### Admissions en non-valeur => mise en péril du budget

D'année en année, la part d'impayés tend à augmenter et représente 15.000 € sur le budget 2021.

Ce non-recouvrement de l'ordre de 70.000 € met à mal le budget assainissement et peut remettre en cause de prochains investissements.

## COVID-19 : la vie s'organise malgré la pandémie

Il y a maintenant plus d'un an apparaissaient les 1<sup>er</sup> cas de la COVID-19 sur notre territoire. Il faut cependant s'organiser pour reprendre certaines activités et combattre la propagation de l'épidémie en mettant en place des actions : comme une lueur d'espoir après de longs mois.

### Réouverture de l'accueil de jour à la maison de retraite

Depuis le 24 septembre 2020, l'accueil de jour a ré-ouvert ses portes à l'EHPAD François GREZE, après plusieurs mois d'arrêt de ses activités, du fait de la pandémie.

Rappelons que l'accueil de jour permet aux personnes âgées présentant une maladie d'Alzheimer ou apparentée, de rester le plus longtemps possible dans leur cadre de vie habituel.

En effet, cette structure essaie de resocialiser la personne isolée à son domicile avec son aidant et de lui proposer des activités adaptées le temps d'une journée.

Elle assure également un soutien aux aidants familiaux et leur offre des moments de répit dans l'accompagnement au quotidien de ces personnes, souvent épuisant.

Enfin, elle permet une transition entre le domicile et l'établissement, ce qui facilite ensuite l'admission définitive en EHPAD.

L'accueil de jour s'effectue de 9h15 à 17h00 les lundis, mardis, jeudis et vendredis avec prise du repas de midi.

L'effectif des personnes accueillies est de 6, à raison de 3 par jour seulement, du fait des contraintes sanitaires, encadrées par une aide-soignante avec le soutien ponctuel d'une psychologue, de la cadre de santé et du médecin coordonnateur. Le prix de journée est actuellement de 17,46 euros (possibilité de participation de l'A.P.A) et un contrat de séjour est signé par la personne ou sa famille.

Actuellement, le transport n'est plus assuré par l'établissement du fait du risque de propagation du virus et un test PCR est demandé à l'admission. Précisons par ailleurs que cet accueil est réalisé dans un local situé dans l'enceinte de l'EHPAD mais totalement indépendant des autres bâtiments.

Enfin, des ateliers de sophrologie sont régulièrement proposés aux aidants pour leur assurer un soutien psychologique.

➔ Accueil de jour : 04.70.99.70.20  
mail : [accueil.de.jour@ehpad-lapalisse.fr](mailto:accueil.de.jour@ehpad-lapalisse.fr)



### Après le dépistage, la campagne de vaccination s'organise.

Les 18, 19 et 20 décembre 2020, la mairie a mis en place une campagne de dépistage du coronavirus sur le parking de la Grenette, en partenariat avec la région AURA.

Cette opération réalisée grâce à la collaboration du personnel communal, des élus, des infirmières libérales et des professionnels de santé volontaires ou retraités a permis de tester 300 personnes dont 3 se sont avérées positives. Les tests pratiqués étaient des tests antigéniques dont le résultat était obtenu au bout de 15 minutes.

Le 25 janvier, la campagne de vaccination mise en place par le conseil départemental, a débuté à Lapalisse. Les vaccinations étaient pratiquées dans 2 véhicules (la « Bourbon'net » et un véhicule du service départemental

d'incendie et de secours) : 48 personnes ont bénéficié de la vaccination ce jour-là.

Cette campagne de vaccination s'est intensifiée, aujourd'hui 120 personnes sont vaccinées à chaque session avec la participation volontaire de professionnels de santé locaux.





## Solidarité et convivialité au sein de l'association des donneurs de sang

Vous voyez régulièrement des affiches, des encarts chez les commerçants concernant le don de sang (organisé par l'Établissement Français du Sang).

Mais savez-vous que derrière chaque collecte, c'est toute une équipe qui s'active pour faire vivre les dons ?

L'association des donneurs de sang existe depuis le 11 juillet 1975 et a pour but d'organiser les dons, en lien avec l'EFS.

Elle s'occupe de la mise en place le jour de la collecte, de la collation offerte à chaque donneur et gère la communication en amont et en aval.

Les collectes ont lieu tous les 2 mois, à la salle de la Grenette, sur une demi-journée (15h-19h).

Le calendrier est fixé par l'EFS. L'association s'active dès le matin pour installer les tables afin de bien recevoir les donneurs et les membres de l'EFS.

Après un don, une collation est proposée. Elle est constituée de jus de fruits, pain accompagné de beurre, charcuterie et fromage, achetés par l'association ; l'EFS fournit l'eau, le chocolat, le thé et le café.

La ville de Lapalisse réalise depuis plusieurs années de très bonnes collectes (en moyenne 80 dons par session).

Pour rappel, vous pouvez donner votre sang entre 18 et 70 ans.

Certaines conditions médicales sont à respecter si vous souhaitez donner votre sang.

Avec le contexte sanitaire actuel, les dons continuent... Les collectes sont organisées sur réservation de créneau horaire pour limiter les contacts.

Christophe Basset est le président de l'association depuis janvier 2017 et il est entouré de 11 autres membres actifs.

L'association recherche des bénévoles, n'hésitez pas à vous faire connaître si vous souhaitez donner un peu de votre temps !

**LES CONDITIONS POUR DONNER SON SANG :**

- Être âgé(e) de 18 à 70 ans.
- Être muni(e) d'une pièce d'identité avec photo (pour un premier don).
- Être reconnu(e) apte au don.
- Peser au moins 50 kg.
- Avoir un taux d'hémoglobine suffisant

**LES 4 étapes pour donner son sang**  
La durée totale de ces étapes est d'environ une heure. Il est recommandé de bien boire et manger avant le don.



Vous êtes accueilli(e) par un(e) secrétaire.



Vous passez un entretien prédon afin de déterminer votre aptitude au don.



Le prélèvement dure de 7 à 10 minutes



Après votre don, dans l'espace repos une collation vous est offerte. Après un don, il est important de boire et de manger.

**DANS CERTAINS CAS, IL FAUT RESPECTER UN DÉLAI AVANT DE POUVOIR DONNER SON SANG :**

- Après la fin d'un traitement par antibiotiques : **7 jours**
- Après des soins dentaires : **7 jours** (sauf soins de carie : 1 jour et à partir du 10 juillet sauf détartrage : 1 jour).
- Après un épisode infectieux : **14 jours** après l'arrêt des symptômes.
- Après un piercing ou un tatouage : **4 mois**.
- Après un voyage dans un pays où sévit le paludisme (malaria...) : **4 mois**.
- Après une intervention chirurgicale : **4 mois**.

Pour en savoir plus rendez-vous sur [dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

## Jardiniers à la main verte, rendez-vous au concours des maisons fleuries !

**Le saviez vous ?** Le concours des maisons fleuries est organisé tous les ans : c'est l'occasion de fleurir votre façade de maison, votre jardin, votre balcon ou vos fenêtres, tout en participant à la mise en valeur de votre ville. Le concours est ouvert à tous les habitants et les commerçants, répartis selon plusieurs catégories.

**Intéressé ?** Les volontaires s'inscrivent en mairie, entre le 15 juin et le 10 juillet. Une fois la campagne d'inscription clôturée, un jury visite pour évaluer le fleurissement estival. En 2020, celui-ci était composé de Mauricette SAVEY, Jean-François PERONNET, Christian FONTAINE et Patrick BODIN.

Le Palmarès est dévoilé habituellement lors de la cérémonie des vœux et relayé dans la presse locale ; les gagnants se voient remettre une récompense (dotation en bons d'achat auprès des horticulteurs communautaires).

Ce fleurissement volontaire complète celui réalisé par les agents de la collectivité et permet à notre commune d'être classée « 2 fleurs » au label « Villes et villages fleuris ».

**Faites fleurir vos idées en vous inscrivant à l'occasion du concours 2021 !**

### Palmarès concours 2020

● **1er prix hors concours :**

M. & Mme HONORAT Marcel

● **Prix spécial créativité / jardin alpin :**

M. & Mme TRONSCORFF

● **Maisons individuelles avec jardin :**

M. & Mme MARTIN Jean, M. & Mme SALMIN Gérard, Mme DUFOUR Martine, M. & Mme BOURDUCHÉ Didier, Mme GUERIN Martine

● **Logements individuels (possibilité réduite) :**

M. & Mme GRIMAUD Jean-Louis, M. & Mme GENESTE Jean-Pierre, M. & Mme LAVEDIAU Guy,

M. SIGAUD Patrick, Mme THEVENOUX Joëlle, M. GARCIA René

● **Hôtels, restaurants, bars :** Le Moulin Marin

● **Établissements indus., commerciaux, publics :** EHPAD François Grèze

● **Fermes fleuries :** M. & Mme COLON Michel

## Malgré le contexte sanitaire, quelques évènements ont marqué notre quotidien

L'hiver succède à un été bien morne : dans ce contexte bien lourd, pas de festivités, pas de rassemblements, pas de moments de convivialité ; néanmoins, quelques évènements ont ponctué les saisons ...

### Lapalisse, sous les pales de La Carte aux trésors !

Le célèbre jeu télévisé de la chaîne France 3, « La carte aux Trésors » a atterri en pays bourbonnais.

Si le départ de l'énigmatique course opposant deux candidats vers la quête de la rose des vents se situait à Vichy, ville thermale, marquée par l'histoire et son patrimoine architectural, la ville de Lapalisse en était l'une des étapes.

Les candidats ont utilisé tous les moyens possibles pour obtenir en premier les indices les menant vers le

trésor. Ils ont pu traverser le département en utilisant l'un des modes de transport de leur choix : bus, vélo, hélicos tenus à leur disposition par la production, et même, en faisant du stop, grâce aux habitants qui s'alliaient au jeu.

Ce n'est pas moins de 4 hélicoptères qui ont survolé la ville ; de quoi agiter le ciel bleu des 17 et 18 septembre 2020.

Si Lapalisse est connue pour ses "vérités", nous ne savons pas qui du candidat rouge ou bleu est sorti victorieux de l'étape bourbonnaise.

Peut-être avez vous contribué à la victoire ?



Crédit photo : Lionel Bichonnet

### Retour en images sur des commémorations en mode restreint

Depuis plusieurs mois, les commémorations ont dû s'adapter aux exigences dictées par les règles sanitaires : pas de public, pas de fanfare, pas de réception.

Pour autant, les nombreux dépôts de gerbes ont été effectués sur les différents monuments de notre commune.



Fête nationale - 14 juillet



152 RI - 18 octobre



Armistice - 11 novembre



## Les dernières infos en bref

Noël avant l'heure avec « Mon Chèq'Kdo » offert aux lapalissois : promouvoir le dispositif et soutenir l'économie locale

Le dispositif « Chèq'Kdo » porté par l'ACAPLA (Association des Commerçants et Artisans du Pays de Lapalisse), soutenu financièrement par la communauté de communes Pays de Lapalisse, existe depuis fin 2019.

Mis en place dans le but de dynamiser le commerce local, il permet de soutenir les commerçants, artisans et prestataires adhérents.

En octobre dernier, face au contexte économique difficile dû à la pandémie que subissent les commerces et les administrés, la municipalité a offert aux 1.500 foyers fiscaux lapalissois un chèque cadeau d'une valeur de 20 euros.

Un petit cadeau de Noël avant l'heure pour faire connaître le dispositif et soutenir le commerce local.



## Deux nouveaux visages aux services de votre collectivité

L'heure de la retraite ayant sonné pour son prédécesseur, un nouveau directeur des services techniques de la ville et de la communauté de communes a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> septembre dernier. Il s'agit d'**Olivier COIGNY**, qui a débuté sa carrière professionnelle à la ville de Cusset, puis a rejoint la ville de Volvic en 2014 dans la même fonction.



Lauréate du dispositif «Petites villes de demain», la ville de Lapalisse a pu bénéficier d'aides financières pour accompagner le recrutement d'**Anne COMPTOUR**, cheffe de projet sur le programme de revitalisation du centre-bourg. Auparavant, elle a tour à tour occupé les fonctions de gestionnaire ressources humaines à la ville de Clermont-Ferrand, puis de rédactrice « marchés publics » auprès du conseil départemental du Puy-de-Dôme et de secrétaire de mairie d'une collectivité de 2.000 habitants.



## Un geste écoresponsable et citoyen

A quelques jours de la Toussaint, un second confinement a été ordonné et certains produits n'ont pu être écoulés, comme les fleurs destinées au fleurissement des tombes en cette période.

Sur l'idée d'une conseillère municipale, une cinquantaine de fleurs ont été donnés par le supermarché MARKET aux services techniques de la ville.

Ces plantes ont ainsi pu échapper à la destruction et fleurir les parterres municipaux ainsi que les tombes de quelques indigents au cimetière.

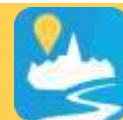
**facebook** : page officielle de la ville de Lapalisse



**Abonnez-vous !** La page officielle de la ville de Lapalisse a été lancée il y a quelques semaines sur le réseau social Facebook. Cette page vous permet de rester informé des actualités de votre commune (travaux, évènements, ...) et elle vous permet également de suivre en direct la retransmission de chaque conseil municipal.

Déjà plus de 300 abonnés !

**Restez connecté en téléchargeant l'application gratuite Intramuros.**  
**Informations officielles, alertes, agenda, annuaire, associations, commerces ...**



## Horaires d'été à la déchetterie (du 01/03 au 31/10)

- ⇒ **Du mardi au vendredi** : 8h15 - 12h00 / 14h00 - 17h45
- ⇒ **Samedi** : 8h15 - 12h00 / 14h00 - 16h45



Commission de rédaction & conception :

Jacques de Chabannes, Stéphanie Chervin, Annie Minard de Chabannes, Joël Roussilhe, Emilie Mouillère, Marjorie Vaz, Valentin Martin

Impression : SARL Imprimerie Guériaud - Lapalisse